

2. Le questionnaire

a. L'élaboration du questionnaire

Pour gagner du temps et ceci dans le but d'avoir un échantillon le plus représentatif possible, nous avons écarté l'entretien oral (poser les questions aux propriétaires en direct) au profit de l'enquête sur papier. Ce type d'enquête permet d'obtenir davantage de réponses aux questionnaires et évite les biais pouvant être dus à l'intervention de l'enquêteur pendant l'entretien.

Nous avons choisi de réaliser une enquête par le questionnement car cette méthode nous permettait de récolter, au sein d'une population de grande taille, des renseignements qui nous seront utiles pour évaluer l'appréciation de l'éducation des chiens par leurs propriétaires.

b. Le dépouillement et l'analyse du questionnaire

Malgré ses 5 pages, la longueur du questionnaire peut être jugée correcte car les gens ont très souvent répondu à l'intégralité des questions. Seules 7 personnes n'ont pas rempli le questionnaire en totalité, soit 2,8%.

Le questionnaire était un mélange des questions fermées, ouvertes et mixtes. Les questions ouvertes laissent libre la personne de répondre. Les réponses sont donc plus précises et plus proches de la réalité. Cependant, leur analyse est plus compliquée et ne donne pas toujours des résultats exploitables. Les questions fermées (choix entre une liste de réponses), restreignent la possibilité de réponse, mais permettent une exploitation plus aisée et plus facilement interprétable. Les questionnaires mixtes allient les deux types de réponses.

Au vu du temps nécessaire à l'analyse des résultats et de la diversité des réponses aux questions ouvertes, nous aurions peut-être dû fournir davantage de questions fermées et limiter les questions ouvertes et mixtes.

De plus, certaines questions ont été non renseignées ou mal renseignées par les enquêtés. L'âge du chien a posé problème, surtout au sevrage où nous avons noté 54,8% de non-réponses (contre 22,8% pour l'âge à l'adoption et 12,4% pour l'âge aujourd'hui). Ceci s'explique sans doute par le fait que le sevrage se déroule avant l'adoption, et donc avant que les propriétaires ne prennent en charge l'animal. De même pour la durée d'apprentissage de l'ordre « assis » ainsi que pour la méthode utilisée, où nous dénombrons 52,7% et 28,9% de non-réponses. Les propriétaires accordent donc peu d'importance à ces questions. Nous aurions pu proposer des questions fermées pour ces catégories et ainsi inciter davantage les propriétaires à y répondre.

La durée des balades a également été source d'ambiguïté. Avec cette question, nous voulions connaître la durée moyenne des balades et non la durée totale des balades. Ce que les propriétaires n'ont pas toujours compris : en effet les réponses varient de 5 minutes à 5h.

De la même manière, nous recensons un grand nombre de non-réponses pour les questions suivantes :

- Raisons poussant les propriétaires à sortir leur chien en laisse uniquement (45,6%).
- La fréquence des fugues (62,5%).
- Les causes des peurs du chien (28,1%).
- Les raisons de la difficulté de l'apprentissage en général (25,5%).
- Les dégâts occasionnés par le chien (24,8%).
- La surface du logement (24,8%).

- Les réactions des propriétaires face aux peurs de leur animal (21,9%).
- Individus mordus ou ayant fait l'objet de grognement (20,3%).

Toutes ces questions correspondant à des questions ouvertes, nous pouvons donc penser que les propriétaires interrogés n'ont soit pas pris le temps de répondre, soit qu'ils n'ont pas compris la question, ou encore qu'ils ne se souvenaient pas de certains éléments. Comme dit précédemment, des questions fermées auraient sans doute aidé les personnes interrogées à répondre à certaines de ces questions.

Nous nous interrogeons également sur la compréhension de la question des activités canines. L'obéissance (ou obédience) est une activité peu représentée en France, alors que 30,4% des personnes interrogées déclarent y avoir inscrit leur chien. Une confusion entre les termes « éducation canine » et « obéissance » est donc possible.

c. Discussion des résultats

i. Caractéristiques du propriétaire [19] [25] [28] [41]

❖ Composition des foyers

Le nombre moyen de personnes par foyer est environ le même dans notre étude ($2,6 \pm 0,005$), dans celle de Le Bail [28], menée sur des propriétaires de chiens résidant en Île-de-France ($2,5 \pm 0,08$) et dans une étude de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) réalisée elle aussi en Île-de-France mais sur une population générale, en 2008 ($2,3$) [25]. Le nombre moyen d'habitants par foyer est comparable entre les deux premières études (de 1 à 7), avec une majorité de foyers de 2 personnes (45,2% pour notre étude contre 46% pour l'étude de Le Bail [28]). Il en est de même pour le nombre moyen d'adultes et d'enfants par foyer ($2 \pm 0,003$ et $0,7 \pm 0,004$ vs $2,2 \pm 0,06$ et $0,4 \pm 0,05$). La principale différence entre les populations de ces deux études est le pourcentage de foyers sans enfant : il est de 58,4% dans notre étude et de 28% dans l'étude de Le Bail [28].

Les foyers se composant de deux personnes sans enfant représentent 41,9% de la population de notre étude (propriétaires de chien), contre 21,7% dans l'étude de l'INSEE (population générale) [25]. Dans ces deux études le pourcentage de foyers sans enfant est similaire (61,8% dans notre étude et 60,7% dans celle de l'INSEE). Les couples sans enfant possèdent donc plus fréquemment un chien que la population générale. Cette composition facilite l'éducation, il y a moins de personnes interagissant avec le chien et les enfants peuvent parfois être plus maladroits, ils sont inconstants et fournissent des signaux souvent ambigus, le chien aura donc plus de mal à comprendre ce qu'un enfant lui dit.

D'après l'étude de la FACCO, réalisée en France en 2010 [19], 46,6% des chiens vivaient dans un foyer comprenant 3 individus ou plus et 39,6% dans des foyers comprenant 1 enfant ou plus, ce qui se rapproche de notre étude (44,4% et 38,2% respectivement).

Dans notre étude et celle de Le Bail [28], environ deux tiers des propriétaires ayant répondu au questionnaire sont des femmes (62,8% vs 66,5%) alors qu'elles ne représentent que 51,6% de la population d'Île-de-France [41]. Les employés, les cadres, les membres des professions intellectuelles supérieures, les artisans et les retraités sont les catégories les plus représentées dans notre étude, celle de Le Bail [28], comme dans la population générale (étude de l'INSEE [25]).

❖ Lieu de résidence

La population de notre étude habite en grande majorité l'Île-de-France (88,4%), comme celle de Le Bail [28] (94%), puisque le recrutement a été réalisé de la même façon (clients de l'ENVA en 2011 et 2009 respectivement). Paris et le Val de Marne sont les départements les plus représentés (13,6% et 33,9% vs 20,2% et 25,4% [28]). Environ 10% de la population interrogée dans ces deux études habite en milieu rural (moins de 2 000 habitants).

Dans l'étude de la FACCO de 2010 [19], 29,8% des détenteurs de chien vivaient dans l'agglomération parisienne et sa proche banlieue et 39,3% vivaient en milieu rural (moins de 2 000 habitants).

La population de chiens vivant en Île-de-France est donc davantage citadine que la population française dans son ensemble, ce qui paraît logique.

❖ Type d'habitation

Les lieux d'habitation (appartement ou maison) sont répartis de façon quasi-équitable dans notre étude (45% en appartement, 55% en maison) et dans celle de Le Bail (56,8% en appartement et 43,7% en maison) [28], alors que d'après l'INSEE [25], 71,1% des habitants d'Île-de-France vivent en appartement et 26,9% en maison. Les propriétaires de chiens de notre étude semblent donc résider plus fréquemment en maison que la population générale.

Dans l'étude de la FACCO [19], 18,8% des français possédant un chien habiteraient en appartement, contre 77,4% en maison. Les français possédant un chien vivent donc plus souvent en maison que les propriétaires de notre étude.

On constate que 52,1% des propriétaires de notre étude disposaient d'un jardin, ce qui est similaire à l'étude de Le Bail [28] mais nettement inférieur à celui de la FACCO [19], respectivement 49,8% et 74,7% des propriétaires. Les propriétaires de chien vivant en Île-de-France détiennent donc moins souvent un jardin que l'ensemble des propriétaires français. Cependant, l'éducation de la propreté pourra être facilitée (au niveau pratique) par la présence d'un jardin, le maître aura juste besoin de sortir son animal dehors alors qu'un propriétaire habitant dans un appartement devra descendre en bas de chez lui et trouver un endroit pour que le chien se soulage.

Les surfaces moyennes des logements sont similaires dans notre étude ($93,3 \pm 0,3 \text{ m}^2$) et celle de Le Bail ($98 \pm 5,1 \text{ m}^2$) [28], alors que la surface moyenne des jardins diffère ($1316,4 \pm 22,5 \text{ m}^2$ vs $730 \pm 81 \text{ m}^2$).

ii. Caractéristiques du chien [19] [28] [30]

❖ Nombre de chien détenus par foyer

Dans l'étude de la FACCO datant de 2010 [19], 17,6% des possesseurs de chiens en France, en détiennent au moins 2 chiens, ce qui est plus faible que dans notre étude (26,4%).

❖ Sexe

Les sexes de la population étudiée sont équitablement répartis (48% de femelles et 52% de mâles). Nous retrouvons ce résultat à la fois dans l'étude de Le Bail [28], portant sur une population proche de la notre (clients de l'ENVA en 2009), et dans l'étude de la FACCO [19]

datant de 2010, étudiant la population nationale, avec respectivement 50% et 52,4% de femelles.

Plus d'un tiers des chiens sont stérilisés (39,2%) et nous constatons les mêmes proportions dans les deux autres études (38,2% pour [28] et 32,5% pour [19]). Nous constatons également les mêmes proportions de mâles et de femelles stérilisés dans les trois études. De même dans l'étude de la FACCO, 21,6% des mâles étaient castrés (contre 23,8% dans notre étude et 20,6% pour [28]) et 42,4% des femelles étaient stérilisées (contre 55,8% dans notre étude et 50% pour [28]).

Les études de la FACCO ont montré que le taux de stérilisation était en augmentation (hausse de 3 points en 2010 par rapport à l'étude de 2008) [19].

❖ Race

La répartition entre les races pures et les chiens croisés est approximativement la même dans notre étude (77,6% de chiens de race pure), que dans l'étude de Le Bail (74,4%) [28]. Par contre, l'étude de la FACCO de 2010 [19] montre un pourcentage plus faible de races pures (49,7%, dont 20,9% possèdent un pedigree). La population parisienne choisit donc préférentiellement des chiens de race.

Nous avons dénombré 59 races différentes dans notre étude, les races les plus représentées étant le Yorkshire, le Bouledogue français, le Labrador et le Cavalier King Charles. Le Bail avait recensé 68 races avec le Labrador, le Bouledogue français, le Cocker anglais et le Yorkshire comme races les plus fréquentes [28].

❖ Âge

L'âge moyen des chiens est sensiblement le même dans notre étude que dans celle de Le Bail (6,2 ans vs 6,9 ans) [28].

La majorité des chiens sont adoptés entre 2 et 3 mois. Cependant notre étude montre que 2% des chiens sont adoptés avant l'âge réglementaire de 2 mois. Rappelons que la loi prévoit la vente ou la cession d'un chiot uniquement à partir de l'âge de 8 semaines [30]. Et ceci dans le but que la mère reste avec les chiots un maximum de temps et leur apprenne certaines règles, comme la propreté (aires différentes pour le repos, les repas et les besoins), la communication avec ses congénères, la hiérarchie etc.

❖ Poids

Le poids moyen des chiens est également semblable entre les deux études : $21,8 \pm 15,8$ kg dans notre étude (de 1,3 à 85 kg) et $21,4 \pm 1,0$ kg pour l'étude de Le Bail (de 2 à 82 kg) [28]. La répartition des chiens en fonction de leur poids semble très proche entre les deux études. Par exemple, les chiens de grand et de petit format représentent 36,8% et 24,4% de notre population et 34,5% et 31,8% de celle de S. Le Bail [28]. On note que plus de 30% des chiens d'Île-de-France sont de grande taille malgré les contraintes de logement inhérent à la vie citadine.

iii. Choix du chien [15] [19] [28]

Les propriétaires de ces deux études (notre étude et celle de Le Bail [28]) ont principalement adopté leur chien en élevage (37,6% vs 32,5%) ou chez un particulier (32,8% vs 36,6%). Il s'agit des lieux d'acquisition permettant une socialisation des chiots correcte. Les chiots seront manipulés, familiarisés aux enfants, à d'autres espèces, et pourront dans certains cas être habitués à divers bruits.

Les propriétaires de chiens ont en grande majorité choisi leur chien (78% des propriétaires de notre étude et 66,8% des propriétaires de l'étude de S. Le Bail [28]), et c'est la femme qui en est le plus souvent à l'origine (respectivement 35,9% et 29,7%). Nous pouvons donc penser qu'ils se sont renseignés sur la race désirée et qu'elle sera adaptée à leur mode de vie d'une part mais aussi au niveau d'éducation qu'ils voudront transmettre. Le Bail [28] a observé que les propriétaires de grands chiens habitent le plus souvent en pavillon avec jardin et que les activités partagées avec leur chien sont le plus souvent sportives. Alors que les propriétaires de petits chiens vivent davantage en appartement, dans les grandes villes, et partagent des activités plus diversifiées comme le toilettage, les voyages, et les activités sportives.

Il existe des tests aidant les futurs propriétaires à choisir la race la plus adaptée ou le chiot le plus équilibré (annexe 1 ; [15]). Cependant plus de 20% d'entre eux ont choisi leur chien pour la beauté, ou le dynamisme, certains choisiront même le plus chétif ou le plus petit. Nous conseillons de choisir le chiot le plus sain, tant au niveau de l'état général que du comportement.

Les critères les plus importants dans le choix du chien dans ces deux études sont le caractère (22,3% et 50%), la taille (50,2% et 45,2%) et la beauté (63,8% et 45,6%). 76,6% des chiens de notre étude ont été choisis comme chien de compagnie contre seulement 44% des chiens dans l'étude de S. Le Bail [28].

iv. Habitudes de vie du chien

❖ Propreté [9]

Le sexe du chien ne semble pas jouer sur l'apprentissage de la propreté, tout comme la présence ou non d'un jardin. On note cependant que le gabarit des chiens influe sur l'apprentissage de la propreté, les petits chiens étant moins souvent propres que les chiens de grand format. Mais ils apprennent pourtant plus facilement que les chiens de format moyen, les grands chiens et les chiens géants.

Plus de 90% des chiens de l'étude étant propres, nous pouvons penser que les propriétaires ont trouvé une méthode adéquate pour cet apprentissage. La plus usitée consiste à sortir le chien fréquemment. Nous remarquons que certaines méthodes, peu fiables, sont encore utilisées par les propriétaires (par exemple l'apprentissage sur un journal, ou lorsque le maître force le chien à mettre son nez dans son urine).

Au sein de la population de chiens étudiée, 18 d'entre eux urinent ou défèquent dans la maison soit 7,2%. Et parmi ces chiens, la moitié est pourtant qualifiée de « propre » par les propriétaires. Nous pouvons donc nous interroger sur la compréhension du terme « propre » par certains propriétaires ou si certains acceptent que leur chien puisse faire ses besoins à la maison.

L'herbe semble être le lieu de miction et de défécation préféré des chiens, les propriétaires devront donc placer le chiot sur l'herbe (ou à tout autre endroit où il a déjà fait ses besoins), les odeurs et sa mémoire le pousseront à uriner.

Même si le chiot est capable de faire la différence entre les trois aires dès l'âge de deux mois (enseignement par sa mère), il ne faut pas oublier que le contrôle sphinctérien ne sera complet que vers l'âge de 4 mois [9]. Les maîtres ne devront donc pas s'inquiéter si le chiot est malpropre jusque là. Nos résultats sont donc dans les normes, avec environ un tiers des chiens ayant appris la propreté entre leur troisième et sixième mois.

Environ 15% des chiens ont été adoptés en refuge ou trouvés. Ces chiens étaient principalement adultes lors de leur adoption, ce qui correspond approximativement aux chiens déjà propres à l'acquisition (13,5%). Nous remarquons cependant une forte proportion de non-réponses. Les maîtres peuvent soit ne plus se souvenir de l'âge d'acquisition de la propreté de leur chien si celui-ci est âgé par exemple, soit n'accorder que peu d'importance à cette question d'âge, même s'il s'agit d'un des principaux sujets abordés avec le vétérinaire traitant lors de l'acquisition d'un chiot.

L'âge moyen d'apprentissage de la propreté est de $0,5 \pm 0,3$ ans ($6 \pm 3,6$ mois) mais un faible pourcentage de chiots n'ont été propres qu'après l'âge d'un an (4,8%). On note que plus de deux tiers des propriétaires interrogés ont désigné cet apprentissage comme « facile ».

Comme nous l'avons vu précédemment, il faut être prudent avec l'intensité et le moment de la réprimande, car le chien peut ne pas faire le lien entre les salissures et la réprimande et donc répondre de façon incorrecte la prochaine fois.

❖ **Alimentation** [28] [38] [43]

Nous constatons une répartition similaire du nombre de repas quotidiens des chiens de notre étude et de celle de Le Bail [28]. Ainsi 38,4% et 34,0% font un unique repas au cours de la journée, 52,2% et 60,0% en font deux, et 4% et 6% en font trois.

Nous constatons que plus de la moitié des propriétaires donnent deux repas par jour à leur chien. C'est ce qui est conseillé, principalement pour les grandes races, avec un thorax profond, afin de limiter la surcharge gastrique et de limiter ainsi les syndromes dilatation-torsion de l'estomac [43].

Environ 30% des propriétaires laissent la gamelle à disposition de leur chien plus de 15 minutes. Il est conseillé de laisser la gamelle environ 10 minutes, puis de la retirer. Ceci apprend au chien à manger quand on lui demande et pas quand lui l'a décidé. En plus de l'aspect pratique, cet apprentissage renforce la hiérarchie entre le chien et le maître, qui s'impose ainsi comme le chef de la meute [38].

Le chien doit se trouver à distance lors des repas du propriétaire et ceci dans le but de limiter la mendicité, ce que font 43,5% des propriétaires de notre étude. Si le maître donne de la nourriture lorsque le chien réclame (60,8% des propriétaires de l'étude), il renforce ce comportement de mendicité. Le chien recommencera donc forcément.

Les propriétaires de chiens ne semblent donc pas accorder une importance particulière à la place du repas de leur chien par rapport au leur (environ 50% des propriétaires donnent à manger à leur chien moins d'une demi-heure avant ou après leur repas). Pourtant comme dit précédemment, le maître doit asseoir sa place de chef de meute en décalant son repas d'au

moins une demi-heure, il évitera ainsi que le chien se situe au même niveau hiérarchique que lui.

❖ Couchage

Dans notre étude et celle de Le Bail [28], les chiens dorment le plus souvent dans le salon (29,1% et 47,5% respectivement), et dans la chambre (24,9% et 41,3%). Et fréquemment dans un panier (43,2% et 49,2%) ou sur un tapis (17,1% et 27,9%). 16,5% et 25,2% des chiens dorment sur le lit de leurs propriétaires, et 11,4% et 16,7% sur le canapé.

Un peu moins de 50% des chiens de l'étude ont la permission de monter sur le lit de leurs maîtres et sur le canapé. Ce comportement n'est pas contraire à une bonne éducation. Le maître devra simplement toujours être initiateur de ce comportement et surtout pouvoir faire descendre son chien en toute circonstance.

v. Éducation

❖ Éducation sensu stricto [27] [28] [47]

Dans notre étude, 72% des propriétaires déclarent avoir éduqué leur chien, ce qui est plutôt satisfaisant. Ce chiffre implique que plus de 70% de la population de l'étude a montré un intérêt pour l'éducation de son chien. On note que moins de 20% des propriétaires estiment que l'apprentissage a été difficile, principalement à cause du caractère du chien, de son passé, ou de leur incompétence. L'ordre « assis » par exemple a été rapidement appris pour plus de 20% des chiens de l'étude. De plus, les chiens de notre étude semblent être relativement intelligents puisque la note moyenne d'intelligence est de 7,6 sur 10. Les notes sont en général supérieures à 5 et la note la plus représentée est 8 (29,4%). Dans son enquête, Le Bail [28] avait posé la question de la principale qualité, les propriétaires avaient répondu l'intelligence à 9,6%, la première qualité étant la gentillesse à 35,7%. L'intelligence ne semble donc pas être d'une importance fondamentale, mais lorsqu'on demande au propriétaire de noter leur chien, il le note plutôt bien.

Selon un sondage BVA effectué pour le compte de la fondation 30 millions d'amis [47], environ 72% des Français estiment qu'il est nécessaire pour les propriétaires de chiens de suivre des cours d'éducation canine. Or dans notre étude seulement 27,2% des chiens ont suivi ou suivent des cours d'éducation ou autre activité canine (18% ont suivi uniquement des cours d'éducation). Et ce chiffre est bien inférieur aux 72% des chiens déclarés éduqués dans notre étude.

Certains maîtres rapportent ne pas avoir réussi à éduquer leur animal, à cause du caractère du chien ou de leur incompétence (manque de rigueur ou d'information). Pourtant plus de la moitié des propriétaires (54%) rapportent avoir reçu des conseils de la part du vétérinaire, de l'éleveur ou encore de la famille.

Les vétérinaires n'occupent pas une place prédominante dans les conseils donnés en termes d'éducation de base (18,4% des cas), alors que le chiot leur sera présenté très souvent au cours de sa jeunesse. Plusieurs explications peuvent être émises, les vétérinaires ne prennent pas le temps d'expliquer les bases de l'éducation aux propriétaires, ils ne sont peut être pas assez bien formés ou ne s'intéressent pas beaucoup à l'éducation. Il semblerait pourtant intéressant de consacrer une partie de la consultation de vaccination par exemple, à

une sorte de « questions-réponses » entre le maître et le professionnel de santé qu'est le vétérinaire. Ainsi le propriétaire pourrait communiquer ses inquiétudes tant au niveau de la santé de son chien que de son éducation, et être rassuré ou réorienté par le vétérinaire. Certains vétérinaires organisent des sessions d'éducation (en partenariat avec un éducateur ou non), afin de sensibiliser les propriétaires à l'importance de l'éducation et de mettre en pratique les conseils donnés lors des consultations (ce qui est souvent plus parlant). Les consultations de comportement sont également un bon moyen de conseiller les propriétaires sur l'éducation de leur chien.

L'éleveur et l'éducateur sont également des personnes fréquemment consultées pour les conseils en éducation (respectivement par 18% et 13,5% des propriétaires), ce qui paraît normal. Une proportion non négligeable de propriétaires s'instruit grâce à des livres (17,6%) et un pourcentage plus faible fait appel à Internet (2,5%). Dans leur thèse, M. Landry et L. Mangematin [27] rapportent qu'Internet est la source d'informations privilégiée sur la santé pour 7% des français d'après une enquête réalisée par la SOFRES en 2001 et pour 22% des français d'après une enquête réalisée sur Internet en 2007.

❖ **Compétences du chien**

Les ordres les plus fréquemment connus sont « assis », « couché », « pas bouger », « viens », et « à ta place ». Le nombre moyen d'ordres connus par un chien est de $6,3 \pm 0,01$. 12% des chiens connaissent en général 4 ordres (ce qui n'est pas beaucoup), mais 37,6% des chiens en connaissent au moins 8, ce qui devient plus intéressant. Les maîtres pourront ainsi sortir leur animal en toute tranquillité, l'amener dans des lieux publics, lui faire prendre les transports en commun etc. Il se fondera plus facilement dans la société qu'un chien ne connaissant qu'un ou deux ordres. Beaucoup d'ordres ont été cités comme « donne la patte », « lâche », « apporte », « debout », « stop », « saute », « aboie », etc.

Nous constatons que 3,6% des chiens ne connaissent aucun ordre. Ce résultat peut paraître étonnant car les chiens reconnaissent en général leur nom et ont tendance à revenir vers leur propriétaire lorsque celui-ci les appelle. Il pourrait renvoyer aux personnes ne souhaitant pas éduquer leur chien. Cependant dans notre étude 18% des propriétaires ont déclaré ne pas avoir éduqué leur chien, un certain nombre ont donc malgré eux enseigné des ordres à leur chien.

Plus de la moitié des chiens savent marcher en laisse, sans tirer, les propriétaires accordent donc assez d'importance à cet ordre. De même deux tiers des propriétaires interrogés associent des gestes aux ordres qu'ils donnent à leur chien, le chien peut alors apprendre plus facilement, le geste étant souvent plus clair que les mots en termes de communication entre l'Homme et le chien.

Moins d'un tiers des propriétaires sortent leur chien uniquement en laisse, principalement à cause du manque de rappel. Pourtant il s'agit d'un ordre facilement enseignable au chien et ce, dès le plus jeune âge.

L'éducation du chien pourra être réalisée même s'il est adulte, et quelque soit son sexe. La présence d'un ou plusieurs chiens dans le foyer facilite l'apprentissage principalement par le mimétisme entre les congénères. Les grands chiens connaissent plus d'ordre que les petits, ceci est peut-être lié à l'infantilisation des chiens de petites races et à la nécessité de contrôler un grand chien.

❖ **Obéissance**

La population de notre étude semble assez obéissante, avec une note moyenne de 6,7 sur 10. Les chiens vivant dans un foyer avec un ou plusieurs enfants sont plus obéissants, sans doute à cause de l'exigence plus importante de leur maître au niveau de l'éducation, ce qui afin de limiter les risques.

Comme nous le disent Bodin et Camp [6], ainsi que S. Gassel [21], les chiens obéissent surtout pour faire plaisir à leur maître. Ils acceptent en général davantage les ordres émanant de leur propriétaire que d'une autre personne. La complicité entre le maître et son chien est assez élevée puisque les propriétaires ont donné une note de 8,6 sur 10. Les notes sont en générale supérieures à 5 et la note la plus représentée est la 10 (34%).

Les principales réprimandes utilisées par les propriétaires de notre étude sont le « NON » d'une voix ferme et claire ou une petite tape comme correction physique. Certains utiliseront le renforcement positif, ce qui est fortement conseillé. Il existe donc de nombreuses façons de réprimander un chien, il faudra cependant bien maîtriser cet outil (intensité, moment d'apparition, fréquences...) afin de se faire comprendre par le chien.

❖ **Comportement du chien à la maison** [4] [28]

Dans notre étude et celle de Le Bail [28], environ 15% des propriétaires déclarent emmener leur chien au travail, ce qui représente un faible nombre de propriétaires.

Pratiquement un tiers des chiens ont détruit des objets ou des meubles pendant leur jeunesse. Et ce lors des absences des propriétaires la plupart du temps. En effet les chiens restent seuls en moyenne 4,7h par jour.

Nous conseillons donc aux propriétaires d'apprendre progressivement le chien à rester seul. Ces absences provoquent chez le chien une forme d'anxiété, les propriétaires de l'étude déclarent qu'à leur retour le chien leur fait la « fête », aboie ou grogne. Le retour des maîtres doit donc être réalisé de manière réfléchi. On évitera les comportements exprimant une excitation trop importante, comme les aboiements, les « fêtes », qui encourageront cette anxiété, au départ suivant. Les maîtres demanderont plutôt au chien d'aller à sa place, puis le rappelleront quelques minutes après. Le départ et le retour sont ainsi dédramatisés, ramenés au niveau d'actions comme les autres, ne suscitant pas d'excitation particulière.

Il est pratiquement toujours possible de rééduquer un chien, mais plus l'éducation se fait jeune, plus elle sera facile et ancrée de façon permanente [4]. L'exemple parfait est l'ordre « assis » : il a été appris très rapidement pour plus de 20% des chiens de l'étude et ce, essentiellement grâce aux récompenses alimentaires. Cependant un grand nombre de propriétaires n'ont pas renseigné cette question, les résultats ne sont pas les plus représentatifs.

vi. Caractère [21] [23] [28]

La population de l'étude s'avère peu dominante (avec l'Homme) au vu de la note attribuée par les propriétaires (3,2 sur 10). La hiérarchie de base paraît donc bien assimilée par les chiens et leurs propriétaires.

Néanmoins plus des trois quarts des interactions entre le chien et son maître sont initiées par l'un ou l'autre des protagonistes. Comme dit précédemment, les interactions doivent être initiées par le maître et uniquement lui. Ceci renforcera le chien dans sa place de dominé.

On note cependant qu'il n'y a pas de différence de dominance selon le sexe des chiens, le nombre de chiens par foyer ou la présence ou non d'un enfant au sein du foyer.

En outre, plus de 10% des chiens ont déjà grogné ou mordu (humains ou autres chiens). Ces comportements s'inscrivent dans le répertoire comportemental du chien, ils ne sont donc pas à proscrire en tant que tels. Ce sont davantage les situations dans lesquelles ils surviennent, qu'il faut surveiller et analyser. De cette façon, les parents expliqueront à l'enfant qu'on ne dérange pas le chien lorsqu'il est dans son panier ou lorsqu'il mange. Ou si le chien devient agressif à la vue d'autres chiens, on tentera de le rééduquer, par des mises en situation par exemple (mise en contact avec un autre chien bien équilibré), tout en lui faisant porter une muselière, par mesure de précaution. On note de plus que 26,4% des chiens de l'étude vivent avec un ou plusieurs congénères, ceci facilite donc les interactions avec d'autres chiens.

Le jeu est un comportement essentiel pour le chien. Il permettra au chiot de développer sa motricité, d'explorer son territoire amis aussi de débiter les apprentissages. Plus de 90% des propriétaires déclarent jouer avec leur animal, beaucoup avec une balle ou un ballon. Certains utilisent des cordes et exercent des tractions sur la mâchoire de leur chien, ce qui est déconseillé. En effet, ce jeu peut abîmer les dents du chien mais surtout l'excite beaucoup, il pourra par la suite confondre certaines situations avec ce jeu et finalement mordre ou faire mal à son propriétaire.

Les contacts avec ses congénères sont également très importants pour le chien. Environ trois quarts des chiens ont des contacts réguliers et positifs avec d'autres chiens. La socialisation a donc été correctement effectuée sur ces chiens. Moins de 10% des chiens ne « s'entendent » pas avec leurs congénères, principalement à cause du caractère du chien d'après nos propriétaires. L'explication se trouve peut-être dans le passé du chien. Prenons l'exemple des petits chiens tenus sans cesse dans les bras ou en laisse lors de rencontres avec d'autres chiens : ils aboieront ou grogneront fréquemment, car le maître n'aura pas permis à son chien d'entrer en contact avec ses congénères de façon normale dans sa jeunesse. Il s'agit de la dyssocialisation secondaire [21] [23].

Les propriétaires de chiens qualifiés de « caractériels » pourront tenter d'atténuer les points faibles de leur chien grâce une éducation plus soutenue.

40% des chiens de l'étude sont qualifiés de « craintifs ». L'explication de leurs peurs se trouve le plus souvent dans leur passé. Ainsi certains auront été maltraités et d'autres trop isolés, ils n'auront pas multiplié les expériences nouvelles ce qui les rendra très anxieux au moindre changement. C'est notamment le cas avec les bruits soudains ou les bruits de la ville pour des chiens ayant été élevés en pleine campagne. Le Bail avait posé la question du principal défaut du chien dans son enquête, le « chien peureux » est apparu comme le principal défaut dans 7% des cas, ce qui est beaucoup plus faible que dans notre étude.

De plus, deux tiers de propriétaires rapportent des situations où leur chien échappe complètement à leur contrôle (autre chien, chat, orage, etc.), ce qui est assez important. Lorsqu'il s'agit de phobie, la rééducation demandera beaucoup de temps, de patience et de savoir faire, ce dont les propriétaires n'ont pas toujours conscience. Certains ne se douteront même pas que des solutions existent, et considéreront ces phobies comme une fatalité. Nous pouvons cependant supposer qu'une meilleure éducation réduirait cette proportion en diminuant les courses après les chats ou les autres chiens.

Plus de la moitié des maîtres rassurent ou câlinent leur animal lorsqu'il a peur, il s'agit pourtant d'une réaction inappropriée. Ce réconfort sera perçu par le chien comme un

renforcement de sa peur (le maître fait comprendre à son chien qu'il a raison d'avoir peur, qu'il doit continuer), alors que l'ignorance ou la mise en situation pourront le reconditionner progressivement.

MCours.com